



2023-2024

LA RENTREE AU POLE ORIENTATION 3^{ème} 2^{nde}

1) DISTRIBUTION DES TABLETTES

Attention :

Les tablettes seront remises aux élèves de 3^{ème} la semaine de la rentrée.

2) DISTRIBUTION DES LIVRES ET ATTRIBUTION DES CASIERS

La remise des clefs de casier se fera prioritairement aux demi-pensionnaires et aux internes, dès le 1^{er} jour en échange d'un chèque de caution de 20 € libellé à l'ordre de « OGEc Notre-Dame La Riche ».

Les livres seront remis aux élèves de 2^{nde} la semaine de la rentrée en échange de deux chèques de caution (1 chèque de 50 € et un chèque de 100 €) libellés à l'ordre de "OGEc Notre-Dame La Riche".

3) ORGANISATION DE LA RENTREE : 58 RUE DELPÉRIER

Rentrée des classes : Mardi 5 Septembre 2023

(N'apporter que trousse – agenda – cahier de brouillon – feuilles de copie)

Horaires : - 3^{ème} → rentrée à **09h30** - 2^{nde} → rentrée à **10h30**

4) HORAIRES DES COURS PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE

Les cours ont lieu entre 8h10 et 17h50.

Les 2 niveaux ont cours le mercredi matin mais pas le samedi. Tous les élèves disposent d'une heure minimum pour déjeuner (sauf STHR). Certains cours peuvent avoir lieu le mercredi après-midi en Seconde (option Théâtre, Sciences et Techniques culinaires ou de Service).

Le portail est ouvert à partir de 7h45.

5) ÉTUDES DU SOIR

Étude surveillée possible de 16h55 à 17h50 dès le premier jour.

Les études encadrées « Alpha » (document consultable sur le site Internet) fonctionneront du 11 septembre 2023 à début juin 2024. L'inscription aux études Alpha se fait en ligne sur le site www.alphaeducation.com.

6) ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (E.N.T.)

L'Institution s'est dotée depuis quelques années d'un E.N.T. performant : « **Ecole Directe** ».

Chaque famille et chaque élève y a un compte (*les codes de connexion ont été communiqués aux nouvelles familles de seconde pour les préinscriptions en ligne, pour les familles ayant fait une inscription sur dossier papier, les codes seront communiqués dans les premiers jours de classe, avant si cela est possible*). Il est essentiel que **les élèves utilisent exclusivement leur compte et les parents exclusivement le leur** (à partir duquel ils ont la visu sur celui de leur enfant).

Sur cet E.N.T., chacun peut consulter le cahier de textes, les notes, les événements de vie scolaire, etc. Un espace de stockage permet de recevoir relevés de notes, bulletins trimestriels, autres documents... Une messagerie interne permet de communiquer entre familles, élèves, enseignants, personnels... Il est très important de se rendre sur cet E.N.T. régulièrement (*au moins une fois par semaine*). La majorité des informations ne transitent que par ce canal.

7) ANNEE SCOLAIRE

Stage en entreprise pour les élèves de Troisième et de Seconde Passerelle

Comme les années précédentes, les élèves de 3^{ème} devront effectuer un stage de découverte en entreprise pour les aider à éclairer leur choix d'orientation.

- Dates : **du Lundi 20/11/23 au Vendredi 24/11/23**

- Rapport de stage pour le **11/12/2023** au plus tard.

Il est donc important d'entreprendre les démarches dès maintenant pour trouver une entreprise.

Tournez svp



Pour les élèves de 3^{ème} renforcée et de Seconde Passerelle, un deuxième stage sera à effectuer dans la 2^{ème} quinzaine de Mars 2024 (dates provisoires à confirmer : du 25/03/2024 au 29/03/2024).

En Seconde Passerelle, les stages doivent être en lien direct avec les choix d'orientation professionnelles de l'élève.

Quinzaine de l'Orientation : du Lundi 27/11/23 au Vendredi 08/12/23

Forum des Métiers et des Formations à NDLR : Samedi 02/12/23

Formation Humaine :

Les élèves de 3^{ème} ont une heure de formation humaine obligatoire durant le premier trimestre, puis une heure de catéchèse facultative. Les élèves de 2^{nde} ont une heure de formation humaine obligatoire toute l'année. Les différentes activités proposées par l'Adjointe en Pastorale vous seront présentées à la rentrée.

Réunion de parents :

Pour vous permettre une organisation optimale du mois de Septembre, nous vous indiquons dès maintenant les dates des réunions de parents :

- **2^{nde} : Lundi 11/09/23**
- **3^{ème} : Jeudi 14/09/23**

Ces réunions débuteront à **18h15** dans l'amphi du Pôle 3^{ème}-2^{nde} (Bâtiment T, 58 rue Delpérier) par un mot d'accueil du Chef d'établissement.

Nous nous permettons d'insister sur l'importance de ces réunions : vous aurez dans un premier temps des informations générales pour toutes les classes d'un même niveau puis vous partirez dans un deuxième temps dans une salle de cours avec le professeur principal de votre enfant.

8) DOCUMENTS à retourner avant la rentrée

- **La Convention Financière signée** (uniquement les nouveaux élèves).
- **La fiche de renseignements**. Elle contient les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge**.
- **La fiche "Inscription catéchèse par niveau"** (pour les élèves de 3^{ème}), signée (à télécharger sur le site <https://notredamelariche.fr>).
- **L'autorisation de sortie pour projets pédagogiques et éducatifs signée** (à télécharger sur le site <https://notredamelariche.fr>).

9) DOCUMENTS à remettre le jour de la rentrée

- Les travaux de vacances exigés (à remettre au professeur principal).
- Documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.

10) MESSE DE RENTREE

Elle est fixée au **Vendredi 15/09/2023 à 08h45** à l'église Notre-Dame La Riche. Toute la Communauté éducative est invitée (familles, élèves, personnels).

11) INTERNAT

Pour la rentrée scolaire, tous les internes seront accueillis par les responsables à l'Internat situé 58 rue Delpérier et dirigés vers leur chambre, le :

- **Lundi 04/09/2023 entre 19h et 22h pour tous les élèves** (repas possible entre 18h30 et 19h15, aménagement dans les chambres à partir de 19h jusqu'à 22h maximum).

Durant l'année scolaire, les arrivées auront lieu le dimanche soir ou le lundi matin, en fonction du souhait des familles.